

Monitoring concernant la suppression de l'aide sociale

Rapport annuel 2021 : résultats en bref | anciens dossiers

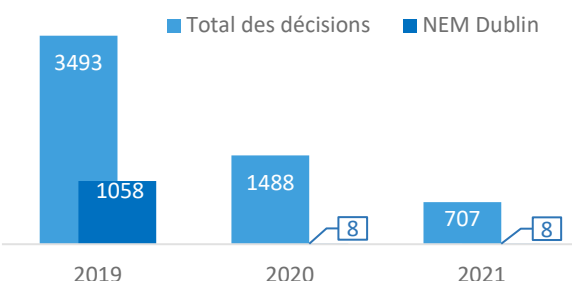


Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Dossiers régis par le droit (LASi) en vigueur jusqu'au 28 février 2019

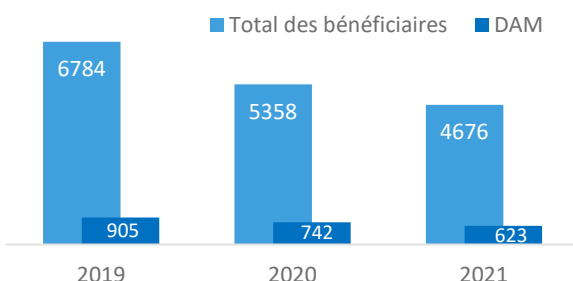
Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) étudie l'évolution des coûts en matière d'aide d'urgence en collaboration avec la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). À cette fin, le SEM gère un système d'information sur le Monitoring sur la suppression de l'aide sociale.

Décisions



Fortement à la baisse en 2021 en raison de l'ordre de priorité de la stratégie de traitement du SEM des demandes d'asile, seules 707 décisions de non entrée en matière (NEM) ou négatives (NEGE) avec délai de départ fixé sont entrées en force. Les décisions NEM prises dans le cadre du système Dublin sont inférieures à 1% (1% NEM-Dublin en 2020) de l'ensemble des décisions. L'aide d'urgence est octroyée sur demande.

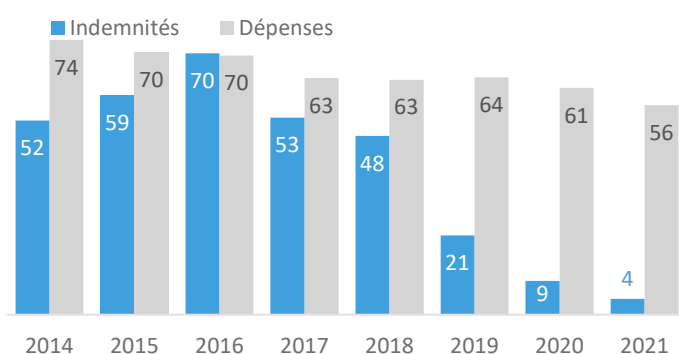
Bénéficiaires de l'aide d'urgence



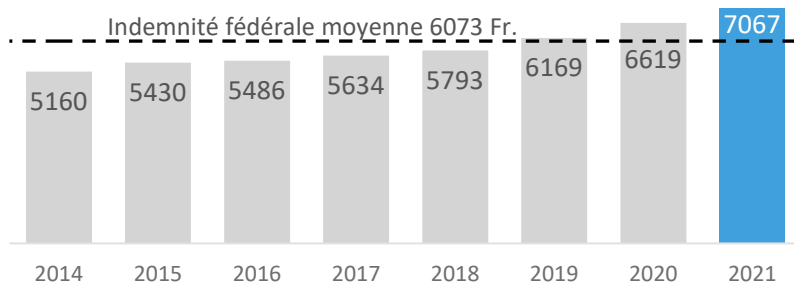
En 2021, 4676 personnes ont bénéficié de l'aide d'urgence, soit près de 21% moins par rapport à 2020. Ce total comprend 4'281 personnes ayant perçu l'aide d'urgence, exclusivement suite à l'entrée en force d'une décision NEGE ou NEM; 395, exclusivement suite à une demande d'asile multiple (DAM) et 228, suite à une DAM déposée avant ou après l'entrée en force d'une décision NEGE ou NEM.

Indemnités fédérales et dépenses d'aide d'urgence (en millions de francs)

En 2021, le montant arrondi des dépenses d'aide d'urgence se monte à 56 millions de francs, montant inférieur à celui de 2020 (- 5 millions). Tous les cantons ont eu recours aux réserves générées durant les années précédentes pour financer les dépenses 2021. Au bilan 2008-2021, AI, SO et SZ ont rejoint la liste des cantons ayant épuisé toutes leurs réserves sur les années antérieures (BE, BL, GE, JU, NE, SH, VD, VS, ZH). On enregistre un solde négatif général entre 2008 et 2021 d'environ 114 millions de francs. A lui seul, le déficit du canton de VD dépasse 80 millions de francs. Si l'on excluait de ce calcul le déficit du canton de VD, le solde général indiquerait un déficit général de près de 33 millions de francs.

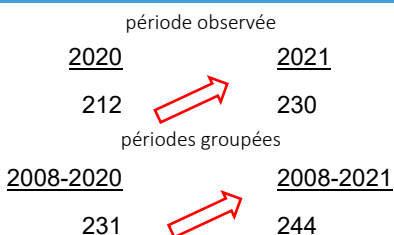


Dépenses d'aide d'urgence par décision (en francs)

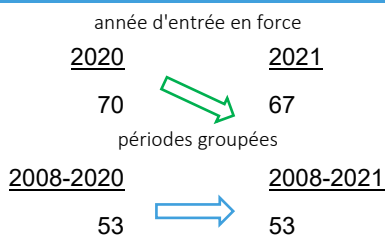


Entre 2008 et 2021, les dépenses moyennes par décision entrée en force s'élèvent à 7067 francs, continuant de dépasser les indemnités fédérales moyennes. Cette hausse attendue, enregistrée pour la première fois au bilan annuel 2019, est la résultante de l'ordre de priorité du traitement des demandes d'asile du SEM et traduit les dépenses engendrées par la part agrandie de bénéficiaires affectés par une décision NEGE au détriment des NEM-Dublin. La catégorie de bénéficiaires NEGE élève fortement les valeurs moyennes de taux et durée de perception.

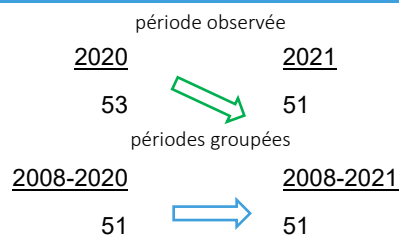
Durée de perception (en jours)



Taux de perception (en pourcent)



Coûts par jour (en francs)



Monitoring concernant la suppression de l'aide sociale

Rapport annuel 2021 : résultats en bref | anciens dossiers

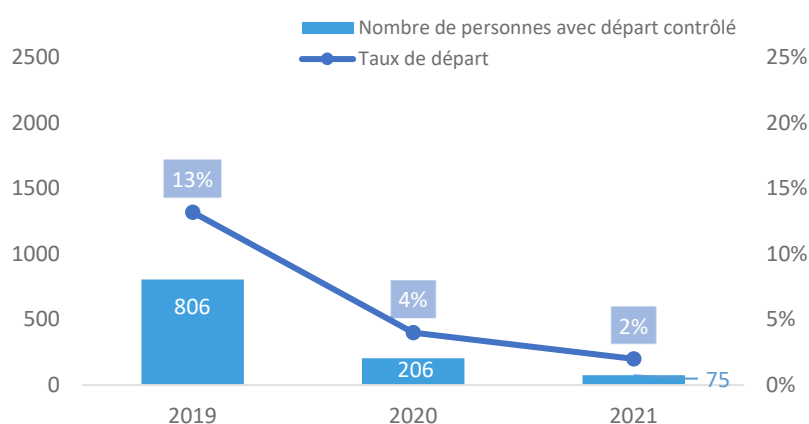
Les pays de provenance les plus représentés (par bénéficiaires d'aide d'urgence)

		2020		2021
Erythrée		653		544
Sri Lanka		359		425
Ethiopie		458		390
Iran		334		343
Irak		349		322

Les 5 pays de provenance les plus représentés en 2021 sont les mêmes qu'en 2020. L'évolution générale au niveau des bénéficiaires continue de refléter la baisse du nombre de décisions NEM-Dublin, amorcée au 2e semestre 2017. Les 5 principaux ressortissants bénéficiaires sont majoritairement affectés par une décision NEGE. Cette évolution se répercute notamment sur une plus longue durée de perception en raison des difficultés liées à l'exécution du renvoi vers la majorité des pays de provenance les plus représentés. Les ressortissants de "nationalité inconnue" (c'est-à-dire, des personnes qui dissimulent leur nationalité) arrivent en sixième rang, soit après les irakiens (304 bénéficiaires) et enregistrent une nouvelle baisse par rapport à 2020 (360 bénéficiaires).

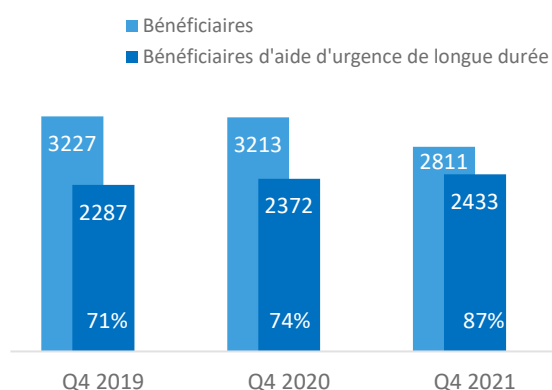
Départs sous contrôle des autorités

Le taux de départ moyen s'affiche nouvellement à la baisse par rapport à 2020. En cause principale, les parts fortement réduites des bénéficiaires NEM-Dublin (inférieur à 1%) et des non-BALD (environ 25%). Pour ces mêmes raisons, par rapport aux résultats enregistrés un an plus tôt, la variation du taux de départ sous contrôle des autorités entre les catégories de décision NEM-Dublin et les deux autres (NEM-Dublin 9%; NEGE 1%; NEM 4%) n'est plus aussi importante.



Perception de longue durée (> 1 an)

Bénéficiaires de longue durée par nationalité



		Trim. 4 2020		Trim. 4 2021
Erythrée		300		301
Ethiopie		265		246
Irak		186		231
Iran		138		156
Sri Lanka		101		149

Au 4e trimestre 2021, 87% des bénéficiaires sont des bénéficiaires de longue durée (BALD, c'est-à-dire, des bénéficiaires de l'aide d'urgence depuis plus de 4 trimestres ou dont l'entrée en force est supérieure à 4 trimestres). En un an, l'effectif BALD a augmenté de 61 personnes, évolution attendue en raison notamment de la diminution du nombre de nouveaux bénéficiaires. Les ressortissants irakiens et sri lankais enregistrent la hausse la plus importante (+>40 bénéficiaires chaque pays de provenance). Les érythréens continuent d'occuper la première place comptant pour 12% des BALD alors que la part des éthiopiens est légèrement descendue (10%). Les ressortissants de "nationalité inconnue" (c'est-à-dire, des personnes qui dissimulent leur nationalité), ont été relégués au 4e rang (219 BALD). Le Sri Lanka a remplacé l'Algérie. Le taux BALD atteint 87%, phénomène normal en raison du nombre restreint de décisions ayant été prononcées. Le nombre total des ressortissants des 5 pays de provenance les plus représentés ici comptent pour environ 45% des BALD (environ 54% avec les ressortissants de nationalité inconnue).